



20, rue principale
57670 LENING
Tél : 03 87 01 67 36
Email : mairie.lening@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23 Octobre 2019

Convocation du 16/10/2019

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 23/10/2019 à 19h30 en mairie.

Nombre de Conseillers municipaux : 11
Absents excusés : 02
Absents non excusés : 01
Vote par procuration : 00
Nombre de conseillers présents : 08
Nombre de conseillers votants : 08

PRÉSENTS : - ERNST Antoine- CONOTTE Gérard - FOIS Jean –
MANGIN Isabelle- -HOUPERT Bertrand - HAUDRY Philippe – BOURCY
Suzanne- ZIMMERMANN Bernard
ABSENTS EXCUSES : Virginie APPEL – DEISS Gabriel
ABSENTS NON EXCUSES : Jérôme POSSELT –
PROCURATION.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur HAUDRY Philippe est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

DCM 35/2019

Objet : Etat de prévision des coupes pour l'exercice 2020.

Le Maire présente aux Conseillers l'état de prévision des coupes pour l'année 2020 proposé par l'ONF.

Parcelles	Bois d'œuvre	Bois d'industrie	Volume total	Recettes Escomptées
	Feuillus	Feuillus		
	M3	M3		
COUPES A FACONNER				
16BF	35	72	107	4289
11a-BF	14	13	27	1175
Totalités	130		130	6500
TOTAL	179	85	264	11964
CESSIONS AUX PARTICULIERS				
	FEU M3		VOLUME TOTAL	RECETTE
16 CVD	58		58	618
11a-CVD	17		17	200
TOTAL	75		75	818

Les conseillers après délibération :

- acceptent l'état de prévision des coupes présenté par l'ONF pour une recette brute en fonctionnement de **12782€ brut**.

- acceptent la réalisation de l'ensemble de ces travaux pour 2020 et autorisent le Maire à signer les pièces afférentes.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM 36/2019

OBJET : Travaux d'exploitation et de débardage

Le Maire présente les devis de l'ONF suivants pour l'année 2020 :

- Travaux d'exploitation et débardage ATDO (assistant technique à donneur d'ordre) pour un montant de 1189€ H.T

- Travaux de cubage et classement des bois (BO) pour un montant de 705€ H.T

- Travaux de cubage des bois BIL Seuls pour un montant de 178, 50H.T

- Travaux d'exploitation de stères en ATDO pour un montant de 215€ H.T

Après délibération, les conseillers acceptent les devis des travaux d'exploitation 2020 pour un montant total de 2287, 60€H.T soit 2745,12 et autorisent le Maire à signer les pièces afférentes.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM 37/2019

OBJET : Prestation ONF pour le bois de chauffage.

La matérialisation des lots relevant de la compétence de Conseil Municipal, peut être confiée à l'ONF par voie de convention payante.

Les tarifs retenus sont les suivants :

- Matérialisation des lots = 2,00€ H.T

- Réception des lots = 1,10 € H.T

Après avoir délibéré, le conseil Municipal, décide de signer la convention concernant la prestation ONF pour le bois chauffage 2020 à l'ONF pour un montant de 409,20€ H.T et autorise le Maire à signer les pièces afférentes.

Adopté l'unanimité des membres présents.

DCM 38/2019

OBJET : Choix des prestataires pour les travaux d'exploitation 2019/2020 :

Compte tenu que le représentant de l'une des entreprises a un lien de parenté avec le Maire, ce dernier se retire de la séance pour cette délibération.

Le premier adjoint présente les devis concernant les travaux d'exploitation (bûcheronnage et débardage) pour l'année 2018/2019 remis par les entreprises, WAHL Jean-Louis et ETF JAYER.

Le conseil municipal après délibération retient l'offre la moins disante soit l'entreprise ETF JAYER sis à Bénestoff 19, place des jardins.

- Abattage / façonnage bois d'œuvre : 11,00€ H.T le m3.

- Abattage / façonnage bois d'industrie : 11.30€ H.T le m3.

- Façonnage bois de stère : 28.00€ le stère.

- Heure bucheron : 37€ H.T l'heure

- Débardage bois d'œuvre : 8.00€ H.T le m3

-Débardage bois d'œuvre au silo : 9.50€ H.T le m3

- Débardage bois d'industrie : 8.50 H. T le m3

- Débardage bois d'industrie au silo : 10,00€ H.T le m3

- Heure de tracteur : 62.00€ H.T l'heure.

Les conseillers autorisent le Maire à signer tout document afférent.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM 39/2019

OBJET : Fixation du prix de la vente de bois de chauffage façonné-débardé pour l'année 2020.

Le maire précise à l'assemblée la nécessité de fixer le bois de chauffage façonné et débardé pour la saison 2019/2020 qui est réservé exclusivement aux habitants du village.

Le maire rappelle qu'en 2019, le prix de vente était de 40€ pour le chêne, le frêne, l'alizier et l'érable et de 41€ pour le hêtre et le charme.

Après délibération, les conseillers fixent le prix du stère façonné et débardé pour 2020 comme suit :

- Chêne, frêne, alizier et érable à 40€

- Hêtre et charme à 41€

Une information sera distribuée aux habitants de la commune avec un délai de réponse fixé au 1er décembre 2019

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM 40/2019

OBJET : Fixation du prix de la vente des menus-produits pour l'année 2020.

Le maire rappelle que la vente du bois provenant des Menus-Produits est réservée exclusivement aux habitants de Léning.

Après délibération, le Conseil fixe le prix de la vente de bois provenant des menus-produits à 7,50€ le stère pour 2020.

Une information sera distribuée aux habitants de la commune avec un délai de réponse fixé au 1er décembre 2019.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM 41/2019

OBJET : Révision du loyer de la chasse

Le loyer de la chasse est révisable annuellement selon la variation de l'indice des fermages fixé, en matière de polyculture notifié par arrêté préfectoral pour la région agricole du lieu de situation du lot de chasse (art. 16 du cahier des charges départemental). Le loyer révisé prend effet à compter du 2 février de l'année suivant la demande.

Après délibération, le conseil municipal décide d'appliquer l'augmentation de 1,66% pour le loyer de la chasse sur l'année 2020.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM 42/2019

OBJET : Convention création d'un cheminement piéton avec le CD57

Le Maire rappelle le projet de travaux de l'aménagement du cheminement piéton, rue de la Gare le long du RD39 et situé en dehors de l'agglomération délimité par les panneaux d'entrée du village.

A cet égard, une convention entre le département et la commune doit être établie pour réaliser ces travaux en bonne et due forme est obligatoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire en qualité de représentant de la commune de Léning, à signer cette convention avec le Département de la Moselle.

Adopté à l'unanimité des membres présents

DCM 43/2019

Objet : Attribution Marché Peinture KLING concernant les travaux de restauration des peintures de l'église Saint-Barthélemy.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel d'offres concernant les travaux de restauration des peintures de l'église Saint-Barthélemy.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 octobre 2019 constate qu'une seule offre a été déposée sur le site des appels d'offres dématérialisé de la MATEC.

Après analyse et classement selon les critères d'attribution définis préalablement, la CAO propose de retenir l'entreprise « Peinture KLING de Guessling-Hémering dont le montant de l'offre est de 50 609,95€ H.T soit 60 731,94€ TTC

Monsieur le Maire propose aux Conseillers de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- attribue le marché à l'entreprise « Peinture KLING »,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce marché,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2019.

Adopté à l'unanimité des membres présents

DCM 44/2019

Objet : Echange de terrain Commune/Neusch

Monsieur le Maire rappelle le courrier de Mr Neusch faisant l'objet d'une demande d'échange de terrain agricole entre ce dernier et la commune au lieudit Herrenwald.

Pour mémoire il s'agit d'une parcelle attribuée suite au remembrement fin des années 70 à l'association foncière alors que Mr Neusch était propriétaire de part et d'autre de cette parcelle.

Compte tenu des échanges de terrains intervenus suite à la session de la ferme SACOGENE et validés par la SAFER, ce terrain lui a été attribué en qualité d'exploitant/locataire.

De ce fait, Mr Neusch propose d'échanger ce terrain communal enclavé dans sa propriété avec une parcelle délimitée par le cabinet de géomètre Lambert de Sarre Union à côté de la forêt communale au lieudit Herrenwald.

Cet échange est opportun car il pourra ultérieurement permettre d'accroître la superficie de la forêt communale de 1h16a37ca.

Les frais afférents à cet échange (géomètre, inscription livre foncier et notaire) seront pris en charge respectivement à hauteur de 50% par les 2 parties.

L'acte d'échange sera confié à l'étude notariale PAX de Puttelage-aux-Lacs

Adopté à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Antoine ERNST